

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT , DE L'URBANISME,DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL-  
DIRECTION REGIONALE D'ORAN



Sise à bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO – Wilaya D'ORAN

N° Identification fiscale : 000016001405697

**PROGRAMME DE 185 000 LOGEMENTS**  
**« LOCATION-VENTE »**

**LA RÉALISATION DE 500/3000 LOGEMENTS EN TCEEN LOCATION VENTE AVEC  
LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y  
COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SITE 03 SIS  
AU POLE URBAIN BELACEL BOUZEGZA -COMMUNE DE BELACEL BOUZEGZA –  
WILAYA DE RELIZANE.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°120/DRORAN/AADL/2025**

Conformément aux articles 36, 38, et 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 40, 43, et 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE ORAN – AADL » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **LA RÉALISATION DE 500/3000 LOGEMENTS EN TCE EN LOCATION VENTE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SITE 03 SIS AU POLE URBAIN BELACEL BOUZEGZA -COMMUNE DE BELACEL BOUZEGZA –WILAYA DE RELIZANE.**

En application des dispositions des articles 53 à 57 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

En application décret exécutif N°93 289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N°05 -114 du 07/04/05.

En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes : citées dans l'article 04 de l'instruction soumissionnaires.

**a) Capacités professionnelles :**

- Ayant la qualification et classification professionnelle à la **catégorie IV (Quatre) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale** et Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire (en cours de validité).

**b) Capacités financières**

Ayant un chiffre d'affaires cumulé des bilans des trois meilleurs années des cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) égale ou supérieur à **500 000 000,00 DA** justifiés par les bilans fiscaux et ses annexes indiquant les différents résultats financiers, visés par les services des impôts.

**c) Capacités techniques :** ayant les moyens humains et matériels suivant :

**1/-Moyens humains :** le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

- Un (01), Architectes ou ingénieurs ou masters dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.  
- Un (01) technicien supérieur en bâtiments ou plus, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans  
**justifié par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir : affiliation CNAS, CASNOS diplômés, et le cas échéant fiches carrières.**

**2/-Moyens matériels :**

Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- Deux (02) camions de 15 t ou plus.  
- Une (01) Centrale à Béton de 30 m<sup>3</sup>/h ou plus.  
- Deux (02) Grues.  
- Deux (02) pelles mécaniques.

**NB :** La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances, pour le matériel roulant constat récent d'huissier de justice (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque).

**3/-Références professionnelles :** ayant réalisé des travaux et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir :

- Un projet de réalisation de 400 logements ou plus en TCE en un seul tenant.
- Ou Un cumul de projets de logements d'au moins 600 logements en TCE en prenant en considération les projets de 120 logements ou plus.
- Ou un projet d'équipements en totalité (TCE) de catégorie D ou plus.
- Ou deux (02) projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C ou plus.

**Justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécutions délivrées par des maîtres d'ouvrages publics, datant de dix ans de (2016 à 2025) à partir de la date de réception provisoire sans réserve contenant :**

- L'intitulé du projet
- Le montant du projet
- Délai de réalisation
- Date du procès-verbal provisoire.

*Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.*

*Le dossier de candidature ne peut être complété.*

**-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle contre le paiement de **Vingt Mille (20 000.00 DA)**, auprès de la banque CPA : N°0040416401002754607, non remboursable représentant les frais de la documentation contre la remise d'un reçu de paiement à joindre dans l'offre technique, le dossier de l'appel d'offre sera retiré auprès de :

***La Direction Régionale « AADL » ORAN  
Sise bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO – Wilaya D'ORAN***

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales, relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires lui permettant de présenter des offres acceptables à savoir :

- **Dossier de candidature**
- **Offre Technique**
- **Offre Financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –avis d'appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres** » et elles contiennent :

**L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :**

Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet  
Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.  
Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.  
Les statuts pour les sociétés

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :

**a)-Capacités professionnelles :**

Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle  
Une copie du registre de commerce

**b) -Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :**

Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.

Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (visé par les services des impôts).

Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

**e)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :**

Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)

Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).

Liste des moyens humains (mise à jour CNAS et Diplômes, et le cas échéant fiches carrières),

La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances pour le matériel roulant, et constat récent d'un huissier de justice (daté de six (06) mois maximum à la date de dépôt des offres), ou contrat leasing avec une banque.

Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics datant de dix ans de (2016 à 2025) à partir de la date de réception provisoire sans réserve.

**NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.**

**B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :**

1/-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2/-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y afférent à savoir :

Les moyens humains à mobiliser pour le projet

Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet

Méthodologie d'exécution des travaux

Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées

Le Délai d'exécution

3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC

**C L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :**

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2/-le bordereau des prix unitaire partie logement R+5.

3/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie logement R+5.

4/- Tableau récapitulatif de la partie logement R+5.

5/le bordereau des prix unitaire partie conciergeries R+5.

6/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie conciergeries R+5.

7/- Tableau récapitulatif de la partie conciergeries R+5.

8/le bordereau des prix unitaire partie commerce.

9/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.

10/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.

11/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.

12/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.

13/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.

14/- Tableau récapitulatif du montant total du marché.

15/- Le planning de la réalisation des ouvrages.

Le délai de préparation des offres est **de quinze (15) jours**, il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le **quinzième (15<sup>ème</sup>)** jour au plus tard à 12 h 00.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

***La Direction Régionale « AADL » ORAN***

***Secrétariat Régional 6<sup>ème</sup> étage***

***Sise bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO – Wilaya D'ORAN.***

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à treize (13 h00) heures. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

L'offre demeure valide pendant une période **(90) quatre-vingt-dix jour** augmentée de la durée de préparation des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

***Le Directeur Régional  
« AADL » ORAN***